



Livret pédagogique

Master MEEF 2nd degré

Anglais

2023/2024

inspe.univ-nantes.fr

MASTER MEEF SECOND DEGRÉ parcours "Anglais"

Structure de la formation

Le Master MEEF Mention Second Degré inclut des enseignements théoriques, des enseignements liés à la pratique du métier de professeur du second degré et plusieurs stages dans le but d'acquérir les compétences indispensables à l'enseignement en collège et lycée. Le master vise également à la préparation aux différents concours de recrutement des professeurs de collège, de lycée général et technologique et de lycée professionnel.

Le master MEEF Mention Second degré se décline en plusieurs axes complémentaires, afin de garantir les compétences indispensables à un futur enseignant d'Anglais. Il doit préparer les étudiants aux concours externes et permettre une prise de fonction réussie dans le système éducatif français (en cas de recrutement par ce concours). Ce Master se donne l'objectif plus large de former des enseignants à même de s'adapter à la diversité des publics et des systèmes éducatifs, s'inscrivant dans une dynamique d'évolution de leurs pratiques professionnelles au long de leur carrière. Il vise la formation de professionnels autonomes et organisés, capables d'initiative, de prises de décision, et sachant travailler en équipe. Dans chacune des Unités d'Enseignement, les formes et les objets de travail viseront donc à développer ces compétences fondamentales. Par ailleurs, le master est construit autour de plusieurs stages permettant de découvrir le milieu professionnel et d'acquérir progressivement la professionnalisation attendue.

De manière globale, des objectifs communs aux différents parcours du Master MEEF Mention Second degré sont établis pour la première (M1) et la deuxième année (M2) :

- En M1, l'objectif est de s'engager sur un travail disciplinaire et didactique dans la perspective de se préparer à enseigner une (ou plusieurs) discipline(s). Il s'agit également de découvrir et engager un premier travail sur le développement de compétences professionnelles lors des différents stages, en lien étroit avec une formation à et par la recherche (engageant à comprendre ce que peut-être une pratique réflexive).

- En M2, plusieurs objectifs sont visés : la préparation aux différents concours du second degré en approfondissant les connaissances sur les disciplines, la professionnalisation des étudiants à travers les différents stages ainsi qu'une formation à et par la recherche (dans le but de former à une pratique réflexive).

Les stages

Ils font partie intégrante de la formation des étudiants de M1 puis de M2 se destinant à l'enseignement dans le second degré. Ils assurent aux étudiants une entrée progressive dans le métier. Ils en constituent un bloc à part entière, articulé de manière étroite avec les autres blocs de formation : disciplinaire, didactique, contexte d'exercice et recherche. Pour les M1 : dans un volume de six semaines réparties en 4 sessions, les stages prendront la forme de stage de découverte du milieu professionnel, d'observation et de pratique accompagnée. Pour les M2 : le stage s'oriente vers un maximum de pratique accompagnée, de façon filée sur l'année (2 jours par semaine, avec de possibles périodes de stage massé selon les modalités retenues). Dans tous les cas, ces stages servent également d'appui à la rédaction d'un mémoire de recherche et contribuent à l'obtention d'ECTS.

Les étudiant(e)s qui ont une activité professionnelle d'enseignant(e) ou de formateur(ice) peuvent demander une dispense de stage (les travaux liés aux stages restant à valider, sur la base de l'activité professionnelle), cette demande de dispense sera étudiée au cas par cas par les responsables de parcours et de la Mention Second Degré.

La Maquette Mention Second degré se divise en trois Unités d'Enseignement

UE1 : l'enseignant, acteur de la communauté éducative

Cette UE est la même pour tous les parcours du master MEEF Mention Second degré

Elle permet aux étudiants d'appréhender la diversité des conditions d'exercice de leur métier futur, d'en connaître de façon réfléchie le contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société) et les valeurs qui le portent, dont celles de la République. Les contenus proposés reposent principalement sur deux sources de connaissances :

- Les disciplines académiques d'étude de l'école et de l'éducation : sciences de l'éducation, sociologie, psychologie, philosophie, histoire, économie, didactique professionnelle, etc. Ces disciplines fournissent des concepts, des théories, des cadres d'analyse, des connaissances cumulatives qui fondent les contenus de formation universitaires.

- Les savoirs d'expérience sur l'enseignement, l'éducation et la formation acquis et analysés par les formateurs-trices de l'Inspé des équipes plurielles dans leur parcours professionnel

UE2 : l'enseignant, pilote de son enseignement et responsable de la transmission des savoirs et des apprentissages des élèves

Cette unité d'enseignement est construite de manière spécifique pour chaque parcours disciplinaire du Master MEEF Mention Second degré.

Le volume horaire de cette UE est réparti dans tous les parcours selon

- des EC dédiés à la maîtrise des savoirs disciplinaires
- des EC dédiés à la didactique de la (des) discipline(s)
- des EC dédiés à l'histoire et/ou l'épistémologie de la (des) discipline(s) à enseigner
- des EC dédiés à l'usage du numérique dans la (les) discipline(s) à enseigner

Les EC dédiés à la maîtrise des savoirs disciplinaires visent une opérationnalisation des connaissances acquises dans le cursus scolaire et universitaire initial des étudiants ainsi que les compléments disciplinaires indispensables au regard des épreuves des concours de recrutement et des évolutions des programmes d'enseignement du secondaire. En effet, au plan disciplinaire l'autonomie du professeur suppose une prise de recul voire une reconstruction de connaissances qui sont souvent trop automatisées pour pouvoir être enseignées.

Les EC dédiés à la didactique de la (des) discipline(s) sont par essence en lien avec les EC disciplinaires, notamment pour l'analyse des connaissances et compétences en jeu dans une situation d'enseignement/apprentissage, il doit produire et accompagner les questionnements didactiques des futurs professeurs et leur donner des repères structurants pour enseigner.

Ce bloc est également construit en lien étroit avec les situations professionnelles rencontrées lors des stages, ceci pour éviter un cloisonnement du travail théorique et véritablement faire dépasser aux étudiants le stade de la reproduction de pratiques courantes et celui de l'expérimentation intuitive. Les repères théoriques dispensés sont mis à l'épreuve des pratiques qu'ils permettent d'analyser, les questions professionnelles issues de la pratique sont travaillées en adossement aux travaux de recherche disponibles.

Dans ces EC, au-delà de la maîtrise de ces savoirs nécessaires à l'enseignement, un suivi individualisé de l'étudiant est également proposé dans la cadre de la préparation aux différents concours, dans les EC ainsi que sous forme d'un suivi méthodologique par étudiant. Des concours blancs sont proposés dans les EC Savoirs disciplinaires et les EC Savoirs didactiques, en lien avec le programme des nouvelles épreuves écrites et orales des différents concours.

UE3 : l'enseignant, praticien réflexif

Cette UE vise à inscrire l'étudiant, progressivement tout au long des deux années de Master, dans la dynamique de production des connaissances qui est au cœur de la recherche quelles qu'en soient les formes et les objets.

Il s'agit dans cette UE d'engager l'étudiant dans une démarche de développement professionnel en associant des temps d'analyse des pratiques, de travail sur les recherches actuelles dans la didactique de la discipline (ou des disciplines) du parcours en appui sur les différents stages effectués par l'étudiant et la rédaction d'un mémoire de Master.

Modalités de contrôle des connaissances et des compétences

Selon le statut de l'étudiant (en régime d'assiduité ou en dispense d'assiduité), l'évaluation se fait en contrôle continu ou par un examen final. Pour les UE de M1 et de M2, une deuxième session est prévue, sous forme d'un examen écrit ou oral. Toutefois, cette règle ne vaut pas pour les mémoires de master de M2 qui sont soutenus une seule fois lors de la session 1 ou lors de la session 2. Pour valider l'année, la moyenne générale doit être supérieure ou égale à 10, avec des notes suffisantes dans les EC non compensables.

L'accès au M2 est de droit pour tout étudiant ayant acquis les deux semestres du M1.

Le diplôme de maîtrise peut être délivré si les semestres 1 et 2 sont validés. La mention (AB, B, TB) de la maîtrise est établie à partir de la moyenne des notes calculées à l'aide de coefficients en rapport avec les ECTS de chaque UE de M1.

Le diplôme de master est délivré aux étudiants de M2 ayant validé les semestres 3 et 4. La mention (AB, B, TB) est établie à partir de la moyenne des notes calculées à l'aide de coefficients en rapport avec les ECTS de chaque UE de M2.

Si un étudiant estime avoir déjà bénéficié dans son cursus antérieur du programme d'une UE, il peut adresser au responsable de parcours une demande motivée de capitalisation d'une UE acquise avant l'année de MEEF. Dans ce cas, le responsable du parcours fait une proposition d'équivalence argumentée au responsable de la mention MEEF qui prend la décision. La mention « validée par équivalence » sera alors portée dans le relevé de notes.

En cas de réorientation à l'issue du semestre 1, une note sera attribuée pour le mémoire et une autre pour le stage.

Le redoublement de M1 est proposé à tout étudiant n'ayant pas validé son année.

Le redoublement de M2 ne constitue pas un droit : il est subordonné à la décision du jury académique.

Les lieux de formation

À Nantes comme à Angers et au Mans, les cours se déroulent selon les cas sur les sites de formation de l'Inspé ou à la faculté des Lettres et Sciences humaines.

Organisation hebdomadaire

Master 1 : cours répartis sur tous les jours de la semaine et stage massé d'observation et de pratique accompagnée sur 5 semaines fractionnées dans l'année universitaire.

Dates des stages :
 du 9 au 13 octobre 2023
 du 27 novembre au 8 décembre 2023
 du 5 au 16 février 2024
 du 15 au 19 avril 2024

Master 2 : Les journées de formation sont les lundis, mardis et mercredis (à l'Inspé ou à la fac selon les UE)

• **Etudiants en pratique accompagnée :**

- cours communs du master 2 du lundi au mercredi
- stage filé le jeudi et vendredi du 12 octobre au 31 mai

• **Etudiants contractuels :**

- cours communs du master 2 du lundi au mercredi
- stage en responsabilité le jeudi et vendredi, à partir de la rentrée, sous réserve des décisions du Rectorat

Date des examens et des vacances

Examens 1^{er} semestre : du 8 au 12 janvier 2024

Examens 2^e semestre : mai 2024

Examens 2^e session : du 27 juin au 3 juillet 2024

Interruption des cours : du 28 octobre au 5 novembre 2023 ; du 23 décembre 2023 au 7 janvier 2024 ; du 2 au 10 mars 2024 ; du 27 avril au 5 mai 2024

Concours CAPES (écrits) : mars 2024 (vérifier les dates exactes sur le site du ministère)

Les concours

Les programmes et la définition des épreuves sont à retrouver sur le site web du ministère de l'Éducation nationale :

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/les-programmes-des-concours-d-enseignants-du-second-degre-de-la-session-2024-1229>

Responsables du parcours

pour l'Inspé :

Nantes : Celia Lamour, Soizic Guérin-Cauet
et Rebecca Starkey-Perret

Angers : Alix de Saint Loup

Le Mans : Karine Benali

pour la composante universitaire :

Nantes : Catherine Collin

Angers : François Hugonnier

Le Mans : Maud Michaud

MASTER MEEF SECOND DEGRÉ (M1) PARCOURS ANGLAIS

Semestre 1 « parcours Anglais »		
Unités d'enseignement	Heures étudiants	ECTS
UE 11 L'enseignant acteur de la communauté éducative	33	3
EC1 : Se situer dans l'institution scolaire et dans un établissement	21	
EC2 : S'appuyer sur des savoirs transversaux pour enseigner	12	
UE 12 L'enseignant pilote de son enseignement et responsable de la construction des savoirs et des apprentissages des élèves	140	20
EC1 : Cultures anglophones (*)	34	
EC2 : Langue anglaise (Thème version et linguistique)	30	
EC3 : Étude de la langue orale	12	
EC4 : Histoire/Epistémologie de la discipline (*)	14	
EC5 : Didactique de la discipline et numérique associé (*)	50	
UE 13 L'enseignant praticien réflexif	55	7
EC1 : Analyser l'activité de l'enseignant et de l'élève (*)	14	
EC2 : Se former à et par la recherche (*)	24	
EC3 : Se projeter dans le métier de professeur	15	
EC4 : Suivi Recherche	1	
EC5 : Suivi de la mise en situation professionnelle	1	
Total Semestre 1	228	30

(*) les notes obtenues en dessous de 8 ne sont pas compensables

MASTER MEEF SECOND DEGRÉ (M1)

PARCOURS ANGLAIS

Semestre 2 «parcours Anglais »		
Unités d'enseignement	Heures étudiants	ECTS
UE 21 L'enseignant acteur de la communauté éducative	33	3
EC1 : Se situer dans l'institution scolaire et dans un établissement	21	
EC2 : S'appuyer sur des savoirs transversaux pour enseigner	12	
UE 22 L'enseignant pilote de son enseignement et responsable de la construction des savoirs et des apprentissages des élèves	161	20
EC1 : Cultures anglophones (*)	34	
EC2 : Langue anglaise (Thème version et linguistique) (*)	30	
EC3 : Étude de la langue orale	12	
EC4 : Didactique des langues - Culture (*)	14	
EC5 : Didactique de la discipline et numérique associé (*)	71	
UE 23 L'enseignant praticien réflexif	62	7
EC1 : Analyser l'activité de l'enseignant et de l'élève (*)	20	
EC2 : Se former à et par la recherche (*)	24	
EC3 : Se projeter dans le métier de professeur	15	
EC4 : Suivi Recherche	2	
EC5 : Suivi de la mise en situation professionnelle	1	
Total Semestre 2	256	30

(*) les notes obtenues en dessous de 8 ne sont pas compensables

MASTER MEEF SECOND DEGRÉ (M2)

PARCOURS ANGLAIS

Semestre 3 « parcours Anglais »		
Unités d'enseignement	Heures étudiants	ECTS
UE 31 L'enseignant acteur de la communauté éducative	18	3
EC1 : Se situer dans l'institution scolaire et dans un établissement	9	
EC2 : S'appuyer sur des savoirs transversaux pour enseigner	9	
UE 32 L'enseignant pilote de son enseignement et responsable de la construction des savoirs et des apprentissages des élèves	98	20
EC1 : Civilisation, littérature et méthodologie (*)	23	
EC2 : Langue (thème, version et linguistique) (*)	23	
EC4 : Didactique de l'anglais (*)	38	
EC5 : Didactique des langues, Cultures (*)	12	
EC6 : Accompagnement des écrits disciplinaires du concours (1H/étudiant)	1	
EC7 : Accompagnement des écrits didactiques du concours (1H/étudiant)	1	
UE 33 L'enseignant praticien réflexif	51	7
EC1 : Analyser l'activité de l'enseignant et de l'élève (*)	20	
EC2 : Se former à et par la recherche (*)	12	
EC3 : Se projeter dans le métier de professeur	15	
EC4 : Suivi de la mise en situation professionnelle	2	
EC5 : Suivi Recherche et rédaction d'un mémoire	2	
Total Semestre 3	167	30

(*) les notes obtenues en dessous de 8 ne sont pas compensables

MASTER MEEF SECOND DEGRÉ (M2)

PARCOURS ANGLAIS

Semestre 4 « parcours Anglais »		
Unités d'enseignement	Heures étudiants	ECTS
UE 41 L'enseignant acteur de la communauté éducative	18	3
EC1 : Se situer dans l'institution scolaire et dans un établissement	9	
EC2 : S'appuyer sur des savoirs transversaux pour enseigner	9	
UE 42 L'enseignant pilote de son enseignement et responsable de la construction des savoirs et des apprentissages des élèves	108	20
EC1 : Compréhension et restitution (*)	36	
EC2 : Didactique de l'anglais (*)	70	
EC3 : Simulation oral 1	1	
EC4 : Simulation oral 2	1	
UE 43 L'enseignant praticien réflexif	24	7
EC1 : Analyser l'activité de l'enseignant et de l'élève (*)	20	
EC2 : Suivi de la mise en situation professionnelle	2	
EC3 : Suivi de projet personnel de l'étudiant	2	
Total Semestre 4	150	30

(*) les notes obtenues en dessous de 8 ne sont pas compensables

STRUCTURE GÉNÉRALE DU M1 (SEMESTRES 1 ET 2)

UE11

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation		
Mention Second degré - Parcours Anglais		
Master 1 Semestre 1	L'enseignant acteur de la communauté éducative	3 crédits ECTS
UE11	33 heures	Format : CM - TD

Objectifs

Se situer dans l'institution scolaire et dans son établissement ; connaître et mobiliser les apports des recherches en éducation, en sociologie et en psychologie pour analyser la pratique d'enseignement en classe et le rapport aux élèves, de façon complémentaire aux enseignements disciplinaires et didactiques.

Contenus

Connaissance approfondie de l'institution scolaire, dans son uniformité comme dans ses diversités. Connaissance de son organisation, ses acteurs, ses publics, ses règles et principes, de façon à construire une professionnalité enseignante. Réflexion étayée sur les enjeux éducatifs généraux, mais aussi sur l'historicité, le sens et les finalités du système scolaire français.

Références conseillées

- Duru-Bellat, M., Farges, G. & van Zanten, A. (2018). Sociologie de l'école (5e édition). Paris. Armand Colin. « U ».
- Jeffrey, D, Lachance, J. & Le Breton, D. (2016). Penser l'adolescence. Paris. PUF.
- Poullaouec, T. (2010). Le Diplôme, arme des faibles. Les familles ouvrières et l'école. Paris. La Dispute.
- Troger, T. & Ruano-Borbalan, J.-C. (2017). Histoire du système éducatif. PUF. « Que sais-je ? ».

UE12

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation		
Mention Second degré - Parcours Anglais		
Master 1 Semestre 1	L'enseignant pilote de son enseignement et responsable de la construction des savoirs et des apprentissages des élèves	20 crédits ECTS
UE12	140 heures	Format : CM - TD

Objectifs

EC1

Les objectifs de ce cours sont de renforcer les connaissances disciplinaires (littérature et civilisation) ainsi que les compétences méthodologiques d'analyse de documents.

Ce cours est un approfondissement disciplinaire à des fins de transposition didactique et en préparation à l'épreuve disciplinaire d'admissibilité au CAPES.

EC2

- Comprendre un texte, opérer le transfert des éléments linguistiques et culturels d'une langue à l'autre au travers d'activités de traduction (thème et version) d'en permettre la transposition éclairée dans un enseignement.
- Verbaliser et expliquer des choix de traduction en tenant compte de l'organisation linguistique et de la cohérence d'un texte
- Préparer les étudiant.e.s à l'analyse et l'organisation de la réflexion linguistique dans l'optique du concours.
- S'assurer de la bonne connaissance du fonctionnement de la langue, de marqueurs identifiés, afin d'en préciser l'utilisation en contexte

EC3

- Renforcer la fluidité de la prise de parole en vue de la préparation aux épreuves orales du CAPES et de la prise de parole en classe.
- Maîtriser la langue orale au niveau C2.
- Être capable de préciser et justifier leur propre choix varié.

EC4

Situer l'enseignement des langues contemporain dans son Histoire afin d'en comprendre les enjeux actuels.

EC5

Cet EC visera l'acquisition de compétences didactiques à travers l'étude de document.

Découverte et appropriation des cadres institutionnels et des programmes d'enseignement en vigueur.

Découverte des principaux concepts de la didactique de langues.

Contenus

EC1

- Approfondissement des contenus disciplinaires étudiés en licence: littérature, histoire et culture du monde anglophone.
- Méthodologie de l'analyse de textes littéraires et historiques, et de documents iconographiques (images fixes et animées) en lien avec les épreuves du CAPES

EC2

- Pratique du thème et de la version appartenant à des genres et registres différents, principalement contemporains.
- Linguistique : description et analyse réflexive de la langue anglaise contextualisée, s'appuyant sur des théories linguistiques, à partir d'extraits de corpus.

EC3

Sensibiliser les étudiant.e.s aux différentes variétés de l'anglais (intonation, groupes de sens, accents de mots, prononciation).

Mise en situation permettant d'approfondir les compétences orales.

Transcription phonémique (API)

EC4

A travers l'étude de document pédagogiques, ce module vise à découvrir les principales méthodologies d'enseignement des langues vivantes aux XX^e et XXI^e siècles, en lien avec les courants psychologiques, linguistiques, sociologiques et linguistiques qui les influencent.

EC5

Les programmes institutionnels de collège et lycée seront présentés et étudiés afin de saisir les attendus de chaque niveau et les enjeux d'enseignement-apprentissage qu'ils présentent.

Initiation à la conception et la mise en œuvre d'une séquence en classe, en découvrant quelques outils numériques.

En lien avec la préparation à l'épreuve de didactique appliquée au concours, l'EC permettra :

- une première approche de la conception de séquences ;
- l'appropriation des outils du conseil de l'Europe pour appréhender l'approche évaluative par compétences ;
- la découverte de stratégies d'apprentissage en lien avec les activités langagières.

Références conseillées

EC1

- Colley, L. (1992). Britons : Forging the Nation. Yale UP.
- Cottret, B. (2007). Histoire de l'Angleterre. Taillandier.
- Darwin, J. (1988). Britain and Decolonisation. Macmillan.
- Darwin, J. (2009). The Empire Project. Cambridge UP.
- Grellet, F. (2016). A Literary Guide. Nathan.
- Grellet, F. (2018). A Cultural Guide. Nathan.
- Lebecq, S. (dir.). (2007). Histoire des îles britannique. PUF.
- Mélandri, P. (2016). Le siècle américain, une histoire. Perrin.
- Mioche, A. (2017). Les grandes dates de l'histoire britannique. 3e édition. Hachette supérieur.
- Tindall, G.B. & Shi D.E. (2019). America :A Narrative History. Norton.
- Van Ruymbeke, B. (2018). Histoire des Etats-Unis de 1492 à nos jours. Taillandier.

EC2

- Bouscaren, J. & Chuquet, J. (1992). Grammaire et textes anglais : Guide pour l'analyse linguistique. Paris. Ophrys.
- Chuquet, H. (1990) Pratique de la traduction, anglais-français, français-anglais. Paris. Ophrys.
- Grellet, F. (2010). Initiation à la version anglaise. Paris. Hachette Supérieur.
- Lapaire J.-R. & Rotge, W. (1991). Linguistique et Grammaire de l'Anglais. Toulouse. Presses Universitaires du Mirail.
- Ranger, G. & Vallée, M. (2004). Méthodologie pour l'explication des faits de langue. Paris. Éditions du Temps.

EC3

- Ginséy, M. (2005). Mémento de phonétique anglaise. Nathan Université.
- Jones, D. (Eds P. Roach, J. Setter & J.Esling). (2011). Cambridge English Pronouncing Dictionary (18th edition). Cambridge : Cambridge University Press.
- Roach, P. (2009). English Phonetics & Phonology. Fourth edition CUP.
- Tardieu, J. (2007). Prononciation ; Maîtriser les sons de l'anglais. Presses Pocket.
- Wells, J.C. (2008). Longman Pronunciation Dictionary (3rd edition). Harlow : Pearson Education Limited.

EC4

- Bourguignon, C. (2006). De l'approche communicative à l'approche communic'ationnelle : une rupture épistémologique en didactique des langues-cultures. Synergie Europe N°1.
- Blanchet, P., (2000). Interventions filmées, Panorama de l'enseignement des méthodologies: <https://www.canal-u.tv/chaines/les-amphis-de-france-5/didactique-des-langues/panorama-des-methodologies>,
- Conseil de l'Europe (2001). Cadre Européen de Références pour les Langues. <https://rm.coe.int/16802fc3a8>
- Conseil de l'Europe (2018, 2020, 2022). Cadre Européen de Références pour les Langues Volume complémentaire.: <https://www.coe.int/fr/web/common-european-framework-reference-languages/documents>
- Francillon, J.F., D'Enfert R., & Loeffel L. (2011). Une histoire de l'école. Anthologie de l'éducation et de l'enseignement en France XVIII^e / XX^e siècle. Paris : Retz.
- Germain C. & Netten J. (2010). La didactique des langues : les relations entre les plans psychologique, linguistique et pédagogique. Actes du Congrès Mondial de Linguistique Française – CMLF. DOI : 10.1051/cmlf/2010100.
- Goulier, F. (2005). Les outils du Conseil de l'Europe en classe de langue. Paris : Éditions Didier.

EC5

- Amadiou, F., & Tricot, A. (2014). Apprendre avec le numérique : mythes et réalités. Retz.
- Bourguignon C. (2010). Pour enseigner les langues avec le CECRL. Delagrave.
- Narcy-Combes J.-P. (2005). Didactique des Langues et TIC : vers une recherche action responsable. Ophrys.
- Tardieu C. (2014) Notions-clés pour la didactique de l'anglais. Broché.
- Tricot, A. (2016). Le numérique et l'école : je t'aime, moi non plus. Direction, 242, 46-48.
- Villemontieux, F. & Baron, G-L. (2016). L'école primaire et les technologies informatisées : des enseignants face aux TICE. Septentrion.

UE13

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation

Mention Second degré - Parcours Anglais

Master 1 Semestre 1	L'enseignant praticien réflexif	7 crédits ECTS
UE13	55 heures	Format : CM - TD

Objectifs

EC1

Comprendre le sens de l'analyse réflexive dans une pratique professionnelle ancrée dans les situations de terrain vues en stage.

Savoir identifier et dépasser les représentations sur le métier : appréhender la complexité de l'activité de l'enseignant et son effet sur l'activité de l'élève. Savoir définir des objectifs d'observation, établir des grilles d'observation de la classe.

EC2

- Savoir identifier un article de recherche
- Comprendre la structure d'un travail de recherche
- Définir un sujet de recherche puis dégager une problématique à la suite d'une revue de littérature.

- Se familiariser avec les normes APA

EC3

- Explorer son identité professionnelle en analysant son parcours professionnel.
- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel.
- Envisager l'action pédagogique au sein d'un collectif.

Contenus

EC1

En lien avec les observations effectuées en stage, des outils seront convoqués pour analyser des situations d'enseignement-apprentissage à partir de traces diverses.

Présentations orales devant les pairs des situations de classes vécues ou observées, suivies d'échanges et d'analyse collective.

Réflexion sur l'implication des élèves, et les postures d'enseignants / élèves. Découverte et appropriation d'outils conceptuels d'analyse (institutionnels et universitaires).

EC2

Ce cours préparera les étudiant.es à la rédaction du mémoire nécessaire à l'obtention du diplôme. Il apportera des éléments de méthodologie de la recherche (lectures d'articles universitaires, veille documentaire, gestion des sources et de la bibliographie, recueil et analyse de données, etc.).

Il s'agira de définir le sujet du mémoire, en accord avec les directeurs. trices, de baliser le travail de recherche à effectuer, afin de mêler réflexion didactique et disciplinaire.

Après l'analyse d'articles de recherche, les étudiant.e.s seront amené.e.s à découvrir des concepts théoriques pour établir une question de recherche et des hypothèses qui porteront leur travail. En séminaire, ils.elles s'initieront à la méthodologie de recherche et effectueront des lectures scientifiques avant de pouvoir rédiger une première revue de littérature sur le sujet de leur choix.

EC3

Selon le site, des modules exploratoires au choix sont proposés aux étudiant.e.s afin de :

- mettre au travail des jalons de son parcours et concevoir un projet selon des axes de développement professionnel identifiés ;
- envisager l'engagement individuel dans un collectif professionnel
- explorer des croyances et représentations sur son identité professionnelle.

Références conseillées

EC1

- Bucheton, D. & Soulé, Y. (2009). Les gestes professionnels et le jeu des postures de l'enseignant dans la classe : un multi-agenda de préoccupations enchâssées. Education et didactique, 3.
- Bulletin officiel n° 30 du 25 juillet 2013. Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation.
- Vinatier I. (2013). Le travail de l'enseignant. Une approche par la didactique professionnelle. Bruxelles : De Boeck Education.

EC2

- Blanchet, P. & Chardenet, P. (2011). Guide pour la recherche en didactique des langues et des cultures, Approches contextualisées. Éditions des archives contemporaines.
- Di Pardo, D. & Bhawana, J. (2020). Contemporary Research in Foreign Language Teaching and Learning. Cambridge Scholars Publishing.
- Nancy-Combes, J.-P. & Nancy-Combes, M.-F. (2019). Cognition et personnalité dans l'apprentissage des langues : relier théories et pratiques. Didier.
- Perrenoud, P., Altet, M., Lessard, C., & Paquay, L. (2008). Conflits de savoirs en formation des enseignants : entre savoirs issus de la recherche et savoirs issus de l'expérience. De Boeck.
- Raby, F. (2008). « Entre faux débats et vraies distinctions. Réflexions sur les méthodes de recherche empiriques en didactique de l'anglais, Caractéristiques et fonctions de la didactique de l'anglais ». Journée d'étude SAES. IUFM de Paris.
- Schön, D. (1994). Le praticien réflexif. À la recherche du savoir caché dans l'agir professionnel. Les Éditions Logiques.
- Simard, D. (2010). La culture professionnelle des enseignants : entre savoirs, recherches et pratiques(C. université de Nantes, Ed.) Recherches en éducation, hors-série n° 2.

EC3

- Bulletin officiel n° 30 du 25 juillet 2013. Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation <https://eduscol.education.fr/100/je-mene-un-projet-avec-mes-eleves>
- Gausse, M. (2020). Les pratiques enseignantes face aux recherches. Dossier de veille de l'IFE, n°132, février, Lyon. <http://veille-et-analyses.ens-lyon.fr/DA/detailsDossier.php?parent=accueil&dossier=132&lang=fr>
- Gausse M. (2021). Croyances et connaissances pour enseigner. Edubref, mars. Lyon. <https://edupass.hypotheses.org/?p=2155>
- Socle Commun de Connaissances de Compétences et de Culture (2015).

UE21

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation		
Mention Second degré - Parcours Anglais		
Master 1 Semestre 2	L'enseignant acteur de la communauté éducative	3 crédits ECTS
UE21	33 heures	Format : CM - TD

Objectifs

Se situer dans l'institution scolaire et dans son établissement ; connaître et mobiliser les apports des recherches en éducation, en sociologie et en psychologie pour analyser la pratique d'enseignement en classe et le rapport aux élèves, de façon complémentaire aux enseignements disciplinaires et didactiques.

Contenus

Approfondissement de la connaissance de l'institution scolaire, ses acteurs, ses règles et principes, de façon à construire une professionnalité enseignante et à accompagner la pratique débutante. Approfondissement de la réflexion sur les enjeux de l'école, notamment à partir des questions d'éthique professionnelle, de responsabilité juridique, de laïcité, d'égalité/inégalités scolaires ou encore d'inclusion scolaire.

Références conseillées

- Bonnéry S. (2007). Comprendre l'échec scolaire. Élèves en difficultés et dispositifs pédagogiques. Paris. La Dispute.
- Millet M. & Thin, D. (2005). Ruptures scolaires. L'école à l'épreuve de la question sociale. Paris. PUF.
- Périer P. (2005). École et familles populaires. Sociologie d'un différend. Rennes. PUR.
- Van Zanten, O & Van Zanten, A. (2008). La Carte scolaire. Paris. PUF. « Que sais-je ? ».

UE22

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation		
Mention Second degré - Parcours Anglais		
Master 1 Semestre 2	L'enseignant pilote de son enseignement et responsable de la construction des savoirs et des apprentissages des élèves	20 crédits ECTS
UE22	161 heures	Format : CM - TD

Objectifs

- EC1**
- Renforcer les connaissances disciplinaires sur les littératures et les civilisations des mondes anglophones, afin de s'assurer que les étudiant.e.s ont une culture générale suffisante pour enseigner les programmes culturels en vigueur.
 - Se préparer à l'épreuve d'admissibilité au concours en travaillant sur la méthodologie de la composition.
 - Appréhender, contextualiser et relier entre eux des documents littéraires ou historiques avec le but de les utiliser, à terme, en classe.

- EC2**
- Approfondissement des contenus étudiés en S1 afin de :
- Comprendre un texte, opérer le transfert des éléments linguistiques et culturels d'une langue à l'autre
 - Verbaliser et expliquer des choix de traduction en tenant compte de l'organisation linguistique et de la cohérence d'un texte
 - Savoir expliquer les différences récurrentes des systèmes linguistiques en présence en tenant compte de la cohérence linguistique des systèmes et des textes

- EC3**
- Renforcer les compétences phonologiques en vue de l'épreuve d'admissibilité et à des fins de transpositions pédagogiques. Choix d'un dialecte (GA vs RP) et justification de ce choix variétal à l'écrit. Maîtriser les savoirs phonologiques (prosodiques et articulatoires) pour pouvoir transcrire des segments à l'écrit.

- EC4**
- Comprendre les enjeux d'un enseignement plurilingue et pluriculturel en favorisant l'identification de stratégies transférables interlangues. Identifier les besoins et les compétences des élèves plurilingues (allophonie, bilinguisme...).
- Favoriser la compréhension interculturelle et comprendre les enjeux citoyens de cet enseignement.
- Etablir des contacts entre les langues.
 - Développer des stratégies de passage et de transfert d'une langue à l'autre.
 - Comparer les fonctionnements (compétences métalinguistiques).

- EC5**
- Acquérir les grands principes de la transposition didactique pour mettre en place des séquences adaptées aux besoins des élèves (âge, niveau...) en lien avec l'épreuve de didactique appliquée.
 - Comprendre les enjeux de l'acquisition de stratégies de compréhension et d'expression à travers l'exploitation de documents supports.
 - Construire une progression de séquence en cohérence avec les programmes de l'Éducation Nationale.
 - Définir des objectifs de séances, construire une progression de séance.
 - Connaître les enjeux de la différenciation.

Contenus

EC1

À partir de corpus de documents textuels et iconographiques, les étudiant.e.s étudieront différents dossiers de composition, à la lumière des thèmes et notions au programme.

EC2

- Traduction de l'anglais vers le français et du français vers l'anglais de textes appartenant à des genres et registres différents, principalement contemporains.
- Linguistique : description et analyse contrastive de la langue anglaise et de la langue française, s'appuyant sur des théories linguistiques, à partir de faits et problèmes linguistiques concrets.

EC3

Rappel théoriques des grandes règles phonologiques.

Les points suivants seront abordés : la transcription, les différentes variétés d'anglais (RP/SBP et General American), les processus phonétiques en discours (liaison, assimilation, compression, etc.) le schéma accentuel, la grapho-phonématique, la prosodie.

Exercices d'application (transcription phonémique, réflexion sur des points de phonétique lexicale, grammaticale, ainsi que de phonétique du texte).

EC4

A travers l'étude de différents dispositifs plurilingues, les étudiants seront amenés à :

- Identifier les grands principes des enseignements plurilingues.
- Connaître les principes fondamentaux qui sous-tendent l'acquisition d'une langue seconde.
- Différencier les notions de langue maternelle, langue de scolarisation, langue seconde.
- Connaître les différents dispositifs plurilingues au sein de l'institution.

EC5

Ce module permet de :

- concevoir d'analyser une séquence d'enseignement-apprentissage ;
- identifier les différentes étapes d'une séance/séquence ;
- s'appuyer sur les différentes activités langagières pour développer des stratégies d'apprentissage ;
- comprendre les enjeux linguistiques à travers des activités de conceptualisation/métacognition ;
- anticiper les effets de son enseignement et prévoir des remédiations éventuelles ;
- développer une utilisation éclairée des outils TICEL pour développer l'autonomie des élèves et favoriser les interactions entre élèves et l'individualisation des parcours.

Références conseillées

EC1

- Colley, L. (1992). *Britons : Forging the Nation*. Yale UP.
- Cottret, B. (2007). *Histoire de l'Angleterre*. Taillandier.
- Darwin, J. (1988). *Britain and Decolonisation*. Macmillan.
- Darwin, J. (2009). *The Empire Project*. Cambridge UP.
- Grellet, F. (2016). *A Literary Guide*. Nathan.
- Grellet, F. (2018). *A Cultural Guide*. Nathan.
- Lebecq, S. (dir.). (2007). *Histoire des îles britanniques*. PUF.
- Mélandri, P. (2016). *Le siècle américain, une histoire*. Perrin.
- Mioche, A. (2017). *Les grandes dates de l'histoire britannique*. 3e édition. Hachette supérieur.
- Tindall, G.B. & Shi D.E. (2019). *America :A Narrative History*. Norton.
- Van Ruymbeke, B. (2018). *Histoire des Etats-Unis de 1492 à nos jours*. Taillandier.

EC2

- Bouscaren, J. & Chuquet J. (1992). *Grammaire et textes anglais : Guide pour l'analyse linguistique*. Paris. Ophrys.
- Chuquet, H. (1990) *Pratique de la traduction, anglais-français, français-anglais*. Paris. Ophrys.
- Grellet, F. (2010). *Initiation à la version anglaise*. Paris. Hachette Supérieur.
- Lapaire J.-R. & Rotge, W. (1991). *Linguistique et Grammaire de l'Anglais*. Toulouse. Presses Universitaires du Mirail.
- Ranger, G. & Vallée, M. (2004). *Méthodologie pour l'explication des faits de langue*. Paris. Éditions du Temps.

EC3

- Deschamps A., Duchet J.-L., Fournier J.-M. et O'Neil M. (2004). *English Phonology and Graphophonemics*. Paris : Ophrys.
- Duchet J.-L. (1994). *Code de l'anglais oral*. 2ème ed. Paris: Ophrys.
- Ginésy M. (1995). *Mémento de phonétique anglaise*. Paris : Nathan Université.
- Jones D. et Roach P. (2011). *Cambridge English Pronouncing Dictionary*. 18th ed. Cambridge: CUP.
- Wells, J.-C. (2008). *Longman Pronunciation Dictionary*. 3rd ed. Harlow: Pearson Longman.

EC4

- Bigot V., Bretegnier A., & Vasseur M. (2013). *Vers le plurilinguisme ? Vingt ans après*. Editions des archives contemporaines.
- Bigot V., Maillard de la Corte Gomez N., & Kouma J.-M. (2014) *Les enseignants face à la diversité des répertoires langagiers et culturels des élèves : représentations en tension*. In SHS Web of Conferences, Congrès mondial de linguistique française. EDP Sciences. pp. 829-846.
- Conseil de l'Europe. (2016). *Guide pour le développement et la mise en œuvre de curriculums pour une éducation plurilingue et interculturelle*.
- Conseil de l'Europe. (2018). *Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer, volume complémentaire avec de nouveaux descripteurs*.
- Guedat-Bittighoffer D. (2013). *Récits d'expériences d'élèves allophones en classe ordinaire au collège en France*. In Bigot V., Bretegnier A. & Vasseur M., *Vers le plurilinguisme ? Vingt ans après*, éditions des archives contemporaines. pp. 159-165.
- Hélot C. (2007). *Du bilinguisme en famille au plurilinguisme à l'école*. Paris : L'Harmattan.

- Jeoffrion & Nancy-Combes M.-F. (2018). *Perspectives plurilingues en éducation et formation : Des représentations aux dispositifs*. Presses Universitaires de Rennes.
- Komur-Thillooy G. & Paprocka-Piotrowska U. (2016). *Education plurilingue : contextes, représentations, pratiques*. Orizons Universités / sciences du langage.

EC5

- Bourguignon C. (2014). *Pour enseigner les langues avec le CECRL*. Delagrave.
- Bouvet P. (2019). *La Phonologie en anglais : à l'école, au collège, au lycée*. Belin.
- Guill A., Courtois, C. et al. (2022). *Réussir l'épreuve de didactique appliquée au CAPES*. Belin éducation.
- Hilton H. (2022). *Profession enseignant - Enseigner les langues avec l'apport des sciences cognitives*. Hachette éducation.
- Tardieu, C. (2014). *Notions-clés pour la didactique de l'anglais*. Paris : Presses Sorbonne Nouvelle.
- Tricot A. (2017). *L'innovation pédagogique*. Retz. Collection Mythes et réalités.



Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation

Mention Second degré - Parcours Anglais

Master 1 Semestre 2	L'enseignant praticien réflexif	7 crédits ECTS
UE23	62 heures	Format : CM - TD

Objectifs

EC1

- Poursuivre l'acquisition des outils permettant l'analyse de pratique des élèves.
- Acquérir une posture réflexive pour analyser une situation de classe à travers l'étude de documents vidéos ou de situations rencontrées en stage.

EC2

- Préciser les questions de recherche et les hypothèses de sa recherche.
- Construire un cadre méthodologique.

EC3

- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel.
- Analyser sa pratique professionnelle en tant que partie intégrante d'un collectif.
- Inscrire son action dans un collectif dépassant le cadre de la classe de langues.
- Appréhender la collaboration avec les partenaires de l'école comme une plus-value professionnelle.

Contenus

EC1

En lien avec les observations effectuées en stage, des outils d'analyse seront convoqués pour analyser des situations d'enseignement-apprentissage à partir de traces diverses.

Présentations orales devant les pairs des situations vécues ou observées en stage, suivies d'échanges et d'analyse collective.

Réflexion sur l'activité de planification de l'enseignant.

Introduction de divers outils conceptuels pour analyser des situations de stage ou des verbatims dans des ateliers d'écriture réflexive.

EC2

Ce cours a pour principal objectif de fournir aux étudiants des conseils méthodologiques pour la rédaction de leur mémoire. Pour ce faire, nous partons de la base de leurs travaux du premier semestre pour compléter la recherche documentaire en vue de finaliser le cadre théorique, pour revoir la formulation de questions de départ et d'une problématique ainsi que des hypothèses.

Nous nous concentrerons au semestre 2 plus particulièrement sur le protocole du recueil de données. Une bonne méthodologie de recueil de données permet de mieux répondre à la problématique et de tirer des conclusions davantage porteuses pour les activités d'enseignement. Il s'agira également d'approfondir les connaissances de la norme APA.

EC3

Selon le site, des modules exploratoires au choix sont proposés aux étudiants :

- mise au travail des jalons de son parcours et conception d'un projet selon des axes de développement professionnel identifiés ;
- engagement dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel ;
- exploration des croyances et représentations sur son identité professionnelle.
- Mise en place de projets collaboratifs.

Références conseillées

EC1

- Bulletin officiel n° 30 du 25 juillet 2013. Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation.
- Bucheton, D. & Soulé, Y. (2009). Les gestes professionnels et le jeu des postures de l'enseignant dans la classe : un multi-agenda de préoccupations enchâssées. Education et didactique. Vol. n°3, n°3.
- Ria L. (2019). Pour un développement professionnel fondé sur les pratiques de classe. Luc ria, ESF.
- Ria L. Le simplexe comme outil d'analyse de l'activité enseignantes. <https://neo.ens-lyon.fr/neo/formation/analyse/outil2>
- Vinatier, I. (2013). Le travail de l'enseignant. Une approche par la didactique professionnelle. Bruxelles : De Boeck Education

EC2

- Bardin, L. (2007). L'analyse de contenu. Paris : Presses universitaires de France.
- Blanchet, A. & Gotman, A. (2006). L'enquête et ses méthodes : l'entretien. Paris : Armand Colin.
- Boughedaoui, M., Knoerr, H. et O'Brien, T. (2001). La recherche-action : un autre regard sur nos pratiques pédagogiques. Les Cahiers de l'Aplut, vol. XXI, n° 2.
- Catroux, M. (2018). Méthodologie de la recherche en didactique des langues. Ellipses.
- De Singly, F. (2008). L'enquête et ses méthodes : Le questionnaire. Paris : A. Colin.
- Dörnyei, Z. (2007). Research methods in applied linguistics. Oxford: Oxford University Press.
- Paillé, P. (2007). La méthodologie de recherche dans un contexte de recherche professionnalisante : douze devis méthodologiques exemplaires in Recherches qualitatives, vol. 27 n° 2, pp. 133-151.
- Puren, C. (s.d.) Méthodologie de la recherche en didactique des langues-cultures. Disponible sur La didactique des langues-cultures comme domaine de recherche : www.christianpuren.com/cours-m%C3%A9thodologie-de-la-recherche-en-dlc/.
- Savarese, E. (2006). Méthodes des sciences sociales. Paris : Ellipse.
- Van Campenhoudt, L. & Quivy, R. (2011). Manuel de recherche en sciences sociales. Paris : Dunod.

EC3

- Bulletin officiel n° 30 du 25 juillet 2013. Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation.
- Conseil de l'Europe (2008). Portfolio européen pour les enseignants en langues en formation initiale - Un outil de réflexion pour la formation des enseignants en langues.
- Gausse M. (2020). Les pratiques enseignantes face aux recherches. Dossier de veille de l'IFE, n°132, février. Lyon.
- Gausse M. (2021). Croyances et connaissances pour enseigner, Edubref, mars. Lyon.
- Lafortune, L. (2000). Les compétences transversales dans la pédagogie du projet, dans R. Pallascio et N. Beaudry (dir.). L'école alternative et la réforme en éducation. Continuité ou changement? Québec : Presses de l'Université du Québec, p.5-24.
- Lafortune L. (2008). Un modèle d'accompagnement professionnel d'un changement, Pour un leadership novateur. PUQ.
- Socle Commun de Connaissances de Compétences et de Culture (2015). <https://www.education.gouv.fr/le-socle-commun-de-connaissances-de-competences-et-de-culture-12512>

STRUCTURE GÉNÉRALE DU M2 (SEMESTRES 3 ET 4)

UE31
UE41

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation		
Mention Second degré - Parcours Anglais		
Master 2 Semestres 3 et 4	L'enseignant acteur de la communauté éducative	3 crédits ECTS
UE31 et UE41	18 heures	Format : CM - TD

Objectifs

Se situer dans l'institution scolaire et dans son établissement ; connaître et mobiliser les apports des recherches en éducation, en sociologie et en psychologie pour repérer et analyser la pratique d'enseignement en classe et le rapport aux élèves, de façon complémentaire aux enseignements disciplinaires et didactiques.

Construction d'une capacité d'analyse des situations éducatives en général, et travail sur les situations rencontrées dans l'EPL de stage.

Contenus

Approfondissement de la connaissance de l'institution scolaire, ses acteurs, ses règles et principes, de façon à construire une professionnalité enseignante et à accompagner la pratique débutante : prendre en compte la diversité des élèves, agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques, coopérer au sein d'une équipe.

Analyse de son contexte de stage, des problématiques de l'établissement et des interactions avec l'activité de l'enseignant-e. Réflexion sur l'inscription du travail enseignant dans un travail d'équipe.

Analyse, étayée par les recherches en éducation, des questions professionnelles de la pratique débutante : processus d'apprentissage, différenciation, évaluation, autorité, décrochage scolaire, inclusion scolaire. Ces analyses pourront s'appuyer sur des études de cas et de mises en situations, concourant ainsi à la préparation à l'oral 2 des épreuves d'admission du concours.

Références conseillées

- Connac S. (2018). La coopération entre élèves, Poitiers : Réseau Canopé.
- Reverdy C. (2016). La coopération entre élèves : des recherches aux pratiques, Dossier de veille de l'IFE n°114, décembre, Lyon.
- Robbes B. (dir.). (2016). L'autorité enseignante. Approche Clinique, Nîmes, Champ social, « Prévenir les violences à l'école », 13-54.
- Robbes B. (2012). Autorisation et institution : des concepts pour penser l'autorité éducative et la transmission des savoirs, Biennale internationale de l'éducation, de la formation et des pratiques professionnelles. Paris.

UE32

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation

Mention Second degré - Parcours Anglais

Master 2 Semestre 3	L'enseignant pilote de son enseignement et responsable de la construction des savoirs et des apprentissages des élèves	20 crédits ECTS
UE32	98 heures	Format : CM - TD

Objectifs

EC1

- Renforcer les connaissances disciplinaires sur les littératures et les civilisations des mondes anglophones, afin de s'assurer que les étudiant.e.s ont une vision globale claire .
- Se préparer à l'admissibilité en travaillant sur la méthodologie de la composition, l'un des exercices de l'« épreuve disciplinaire ». Les étudiant.e.s viendront à rédiger un commentaire comparé (compare and contrast) de plusieurs documents (textes/documents iconographiques) en lien avec les thèmes et notions choisis dans les programmes de collège et de lycée.
- Appréhender, contextualiser et relier entre eux des documents littéraires ou historiques avec le but de les utiliser, à terme, en classe

EC2

- Comprendre un texte, opérer le transfert des éléments linguistiques et culturels d'une langue à l'autre
- Verbaliser et expliquer des choix de traduction en tenant compte de l'organisation linguistique et de la cohérence d'un texte
- Être capable d'expliquer les différences récurrentes des systèmes linguistiques en présence en tenant compte de la cohérence linguistique des systèmes et des textes.

EC4

- Mettre en œuvre une séquence dans la classe. Savoir identifier des objectifs et choisir les documents appropriés pour favoriser les apprentissages (préparation à l'épreuve d'admissibilité).
- Conceptualiser l'enseignement de la grammaire et de la phonologie en lien avec l'épreuve de didactique appliquée.
- Identifier et permettre l'acquisition de stratégies de production et de compréhension par les élèves.
- Favoriser l'autonomie des élèves à travers différentes modalités de travail et d'activités différenciées.
- Savoir construire et utiliser des outils permettant l'évaluation des besoins, des progrès et du degré d'acquisition des savoirs et des compétences.

EC5

Découvrir les apports de la psychopédagogie dans l'enseignement des langues vivantes et s'approprier les principes de la différenciation pédagogique, pour favoriser la motivation scolaire, l'investissement des élèves et faciliter la gestion des comportements des élèves.

Contenus

EC1

- A partir de corpus de documents textuels et iconographiques, les étudiant.e.s étudieront différents dossiers de composition, à la lumière des thèmes et notions au programme.
- Exercices de rédaction.
- Préparation à l'épreuve de didactique appliquée.

EC2

- Traduction de l'anglais vers le français et du français vers l'anglais de textes appartenant à des genres et registres différents, principalement contemporains
- Linguistique : description et analyse contrastive de la langue anglaise et de la langue française, s'appuyant sur des théories linguistiques, à partir de faits et problèmes linguistiques concrets.

À partir de sujets type concours, il s'agira de préparer les étudiants aux exercices de réflexion linguistique du CAPES, qu'ils soient adossés à une version ou à un thème. Les étudiants s'entraîneront à mener des analyses comparatives de faits de langue, dans une perspective contrastive.

Les domaines suivants seront étudiés : le groupe nominal, le groupe verbal, l'énoncé complexe.

EC4

En lien avec le stage en EPLE, ce module vise la construction professionnelle de l'enseignant débutant à travers la conception et la mise en œuvre de séquences pédagogiques.

Les sessions de formation permettent de penser l'implication de tous les élèves, leur progression ainsi que leur évaluation à travers des activités adaptées à leurs besoins.

A partir d'expérimentations menées en classe ou dans le cadre de la formation, les étudiants seront amenés à analyser l'efficacité des dispositifs choisis et des outils numériques mobilisés.

Analyse de corpus de documents pédagogiques variés afin d'en proposer une exploitation pour la classe en de préparer l'épreuve écrite de didactique appliquée.

EC5

Ce module propose d'explorer les apports des neurosciences, la place des émotions dans l'apprentissage, la motivation scolaire en lien avec la pédagogie et la didactique.

- découverte des notions théoriques
- étude de transpositions dans du matériel didactique
- conception d'activités différenciées
- retours d'expérience dans le groupe

Références conseillées

EC1

- Colley, L. (1992). Britons : Forging the Nation. Yale UP.
- Cottret, B. (2007). Histoire de l'Angleterre. Taillandier.
- Darwin, J. (1988). Britain and Decolonisation. Macmillan.
- Darwin, J. (2009). The Empire Project. Cambridge UP.
- Grellet, F. (2016). A Literary Guide. Nathan.
- Grellet, F. (2018). A Cultural Guide. Nathan.
- Lebecqz, S. (dir.). (2007). Histoire des îles britannique. PUF.
- Mélandri, P. (2016). Le siècle américain, une histoire. Perrin.
- Mioche, A. (2017). Les grandes dates de l'histoire britannique. 3e édition. Hachette supérieur.
- Tindall, G.B. & Shi D.E. (2019). America: A Narrative History. Norton.
- Van Ruymbeke, B. (2018). Histoire des Etats-Unis de 1492 à nos jours. Taillandier.

EC2

- Bouscaren, J. & Chuquet, J. (1992). Grammaire et textes anglais : Guide pour l'analyse linguistique. Paris. Ophrys.
- Chuquet, H. & Paillard, M. (1989). Approche linguistique des problèmes de traduction. Paris : Ophrys.
- Grellet, F. (2010). Initiation à la version anglaise. Paris. Hachette Supérieur.
- Larreya, P. & Rivière, C. (2012). Grammaire explicative de l'anglais. Longmann.
- Mignot, E. (2016). Linguistique anglaise. Armand Colin.
- Oriez, S. (2009). Syntaxe de la phrase anglaise. PU Rennes.
- Oriez, S. (2018). Linguistique énonciative de l'anglais. PU Rennes.
- Pennex, B. & Delorme, B. (2015). L'entraînement à la réflexion linguistique pour le concours du CAPES d'anglais. Presses Universitaires du Midi.
- Quivy, M. (2015). Réussir l'épreuve de traduction au CAPES d'anglais. Entraînement au commentaire linguistique. Ellipses.
- Ranger, G. & Vallee, M. (2004). Méthodologie pour l'explication des faits de langue. Paris. Éditions du Temps
- Rotge, W. & Lapaire, J.-R. (2004). Réussir le commentaire grammatical de textes. Paris : Ellipses

EC4

- Médioni, M.-A. (2022.). La Politique à l'école ? GFIN Dialogue, 52-55. <http://ma-medioni.fr/articles1>
- Bourguignon C. (2014). Pour enseigner les langues avec le CECRL. Delagrave.
- Bouvet P. (2021). La phonologie de l'anglais – à l'école, au collège, au lycée. Belin.

- Conseil de l'Europe. (2001). Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR). <https://www.coe.int/fr/web/common-european-framework-reference-languages>
- Coquilhat, J.C. (dir), (2022). Epreuve écrite disciplinaire appliquée: préparation et sujets corrigés. Ellipses. (Dernier rapport de Jury paru)
- Tardieu C. (2014) Notions-clés pour la didactique de l'anglais. Broché.

EC5

- Cuyisnier F., Tornare E. & Pons F. (2015). Les émotions dans les apprentissages scolaires : un domaine de recherche en émergence/ A.N.A.E. (Approche Neuropsychologique des Apprentissages chez l'Enfant), 139, 1-9.
- Mialaret G. (2004). La psychopédagogie, Que sais-je ?. PUF.
- Starkey-Perret R. (2014). L'environnement affectif mis en place par des enseignantes d'anglais en collège de banlieue parisienne, potentialités d'apprentissages, actions et discours. EDL (Etudes en Didactique des Langues : Foreign Language Learning and Teaching Research) n°23-24, 2014, 191-216.
- Theisen, T. (n.d.). Differentiated Instruction in the Foreign Language Classroom: Meeting the Diverse Needs of All Learners (E. Phillips, L. King, & C. Reese, Eds.). Communiqué LOTE CED, Issue 6. Retrieved from <https://www.sedl.org/loteced/communiquen06.pdf>
- Tomlinson, C.A. (1999). The differentiated classroom: responding to the needs of all learners. Alexandria, VA: Association for Supervision and Curriculum Development.
- Viau, R. (2009). La motivation en contexte scolaire. De Boeck.



Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation

Mention Second degré - Parcours Anglais

Master 2 Semestre 3	L'enseignant praticien réflexif	7 crédits ECTS
<p>EC1 : Analyser l'activité de l'enseignant et de l'élève EC2 : Se former à et par la recherche</p>	<p>EC1 : 20 heures EC2 : 12 heures</p>	<p>Format : EC1 : TD EC2 : CM - TD</p>

Objectifs

EC1

Analyser des situations d'enseignement-apprentissage pour mieux les comprendre. Construire des problèmes professionnels. Être capable de porter une analyse réflexive sur son positionnement et ses activités. Découvrir et mobiliser quelques outils conceptuels d'analyse. S'appuyer sur des outils institutionnels et universitaires.

EC2

- Traiter et analyser des données recueillies afin de tirer des conclusions pour sa pratique de terrain.
- Présenter son travail de recherche de manière claire et concise.

Contenus

EC1

Analyse des situations d'enseignement-apprentissage à partir de traces diverses (ex. enregistrements vidéo des extraits de cours, scripts d'interactions en classe, documents de préparation des enseignants, productions d'élèves, images de tableau ou cahiers d'élèves, extraits des écrits réflexifs des professeurs débutants...).

Présentations orales devant les pairs de situations vécues ou observées, suivies d'échanges et d'analyse collective. Ecriture réflexive.

EC2

Ce cours a pour principal objectif de fournir des conseils nécessaires pour la mise en œuvre du recueil de données, son analyse, la rédaction et la soutenance du mémoire. Il propose également du suivi groupé et individuel de la recherche dans la continuité des travaux effectués en première année de Master.

Certaines séances seront dédiées à la méthodologie du recueil et de l'analyse des données, quelques-unes au travail en autonomie avec possibilité d'avoir de l'aide individualisée et une grande partie du cours sera consacrée à la présentation de l'avancement de vos travaux en guise d'entraînement à la soutenance. En parallèle des heures de cours, des relectures ponctuelles de l'avancement des travaux seront proposées selon des modalités définies avec le/la directeur/directrice de mémoire.

Références conseillées

EC1

- Bucheton, D. et Soulé, Y. (2009). Les gestes professionnels et le jeu des postures de l'enseignant dans la classe : un multi-agenda de préoccupations enchâssées. Education et didactique. Vol. n°3, n°3.
- Goigoux, R. (2007). Un modèle d'analyse de l'activité des enseignants. Education et didactique, 47-69.
- Pastré, P. (2007). Quelques réflexions sur l'organisation de l'activité enseignante. Recherche et Formation, n°56.
- Rogalski, J.(2003). Y a-t-il un pilote dans la classe ? Une analyse de l'activité de l'enseignant comme gestion d'un environnement dynamique ouvert. Recherches en Didactique des Mathématiques. Vol. n°23, n°3.
- Vinatier, I. (2013). Le travail de l'enseignant. Une approche par la didactique professionnelle. Bruxelles : De Boeck Education

EC2

- Bardin, L. (2007). L'analyse de contenu. Paris : Presses universitaires de France.
- Quivy, R. et Van Campenhoudt, L. (1998). Manuel de recherche en sciences sociales. Paris : Dunod.
- Schön, D. (1994). Le praticien réflexif. À la recherche du savoir caché dans l'agir professionnel. Les Éditions Logiques.
- Simard, D. (2010). La culture professionnelle des enseignants : entre savoirs, recherches et pratiques (C. université de Nantes, Ed.). Recherches en éducation, hors-série n° 2.

UE33
EC3

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation		
Mention Second degré - Parcours Anglais		
Master 2 Semestre 3	L'enseignant praticien réflexif	7 crédits ECTS
EC3 : Se projeter dans le métier de professeur	EC3 : 15 heures	Format : TD

Objectifs et Contenus

Selon les sites

- S'initier aux neurosciences et notamment le rôle des mémoires déclaratives et procédurales, et des émotions dans l'apprentissage des langues.
- S'initier à la mise en œuvre de techniques d'enseignement des langues pour des apprentissages implicites et explicites de manière pertinente.
- S'initier aux procédés de recueils de données dans les classes de langue pour déterminer l'efficacité des approches innovatrices .
- Préparer et mettre en œuvre un projet pluricatégoriel - identifier les obstacles et les éléments facilitateurs d'une mise en projet.
- Développer la prise d'initiative et la collaboration avec ses pairs, les parents et / ou les partenaires de l'école.
- Identifier les obstacles d'une pédagogie de projet.
- Préparer et mettre en œuvre un projet.
- Savoir collaborer et identifier les instances décisionnelles dans un EPLE. Réflexion sur la dimension collective de l'enseignement et des apprentissages à travers la réalisation de projets collaboratifs en situation.

UE42
EC1 et EC2

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation		
Mention Second degré - Parcours Anglais		
Master 2 Semestre 4	L'enseignant pilote de son enseignement et responsable de la construction des savoirs et des apprentissages des élèves	20 crédits ECTS
EC1 : Compréhension et restitution EC2 : Didactique de l'anglais	EC1 : 36 heures EC2 : 70 heures	Format : EC1 : TD EC2 : CM - TD

Objectifs

EC1

Le cours visera à préparer les étudiant.e.s à l'épreuve d'admission de leçon « pendant laquelle, lors de la première partie de l'épreuve le candidat restitue, analyse et commente le document audio ou vidéo proposé par le jury, puis présente le ou les documents qu'il a choisi(s) et explicite ses choix en prenant soin de les replacer dans la perspective d'une exploitation en classe.

EC2

- Construire et mettre en œuvre une séance en préparation à l'épreuve orale d'admission au concours.
- Proposer des activités différenciées en lien avec les besoins des élèves.
- Favoriser l'autonomie à travers l'acquisition de stratégies d'apprentissage.
- Utiliser les TICE dans le cadre de son enseignement

Contenus

EC1

Il s'agira essentiellement de travailler la partie restitution, analyse et commentaire avant de mettre ce travail en lien avec l'approche didactique découverte au cours des deux années de Master.

Rappels méthodologiques sur l'analyse de documents audio et vidéo.

Exercices de restitution, analyse et commentaire de documents audio et vidéo.

EC2

Ce module est principalement dédié à la préparation de l'épreuve orale d'admission au concours et à la découverte de pédagogies expérimentales. Il s'agit de mettre en place une séance cohérente, visant l'acquisition de connaissances et de compétences par les élèves, et de justifier les choix opérés.

Références conseillées

EC2

- Bourguignon C. (2014). Pour enseigner les langues avec le CECRL. Delagrave.
- Bouvet P. (2021). La phonologie de l'anglais – à l'école, au collège, au lycée. Belin.
- Conseil de l'Europe. (2001). Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR). <https://www.coe.int/fr/web/common-european-framework-reference-languages>
- Coquilhat, J.C. (dir), (2022). Epreuve écrite disciplinaire appliquée: préparation et sujets corrigés. Ellipses. (Dernier rapport de Jury paru)
- Tardieu C. (2014) Notions-clés pour la didactique de l'anglais. Broché.

UE 43
EC1 et EC3

Master MEEF : Métiers de l'Enseignement de l'Éducation et de la Formation

Mention Second degré - Parcours Anglais

Master 2 Semestre 4	L'enseignant praticien réflexif	7 crédits ECTS
<p>EC1 : Analyser l'activité de l'enseignant et de l'élève EC3 : Suivi de projet personnel de l'étudiant</p>	<p>EC1 : 20 heures EC3 : 2 heures</p>	<p>Format : TD</p>

Objectifs

EC1

Analyser des situations d'enseignement-apprentissage pour mieux les comprendre. Construire des problèmes professionnels. Être capable de porter une analyse réflexive sur son positionnement et ses activités. Découvrir et mobiliser quelques outils conceptuels d'analyse. S'appuyer sur des outils institutionnels et universitaires.

EC3

Préparation à l'épreuve d'admission du CAPES : entretien professionnel. Aide au travail réflexif sur les parcours de formation et les expériences professionnelles de chaque étudiant au regard du projet professionnel envisagé.

Contenus

EC1

Analyse des situations d'enseignement-apprentissage à partir de traces diverses (ex. enregistrements vidéo des extraits de cours, scripts d'interactions en classe, documents de préparation des enseignants, productions d'élèves, images de tableau ou cahiers d'élèves, extraits des écrits réflexifs des professeurs débutants...).

Analyse de situations au regard des apports de la didactique professionnelle.

Dossiers d'analyse ou présentations orales devant les pairs des situations vécues ou observées, suivies d'échanges et d'analyse collective.

Écriture réflexive.

Mise en relief de focales d'enseignement/apprentissage afin d'approfondir les apports du premier semestre.

Références conseillées

EC1

- Bucheton, D. et Soulé, Y. (2009). Les gestes professionnels et le jeu des postures de l'enseignant dans la classe : un multi-agenda de préoccupations enchâssées., Education et didactique. Vol. n°3, n°3.
- Goigoux, R. (2007). Un modèle d'analyse de l'activité des enseignants. Education et didactique, 47-69.
- Pastré, P. (2007). Quelques réflexions sur l'organisation de l'activité enseignante », Recherche et Formation, n°56.
- Rogalski, J. (2003). Y a-t-il un pilote dans la classe ? Une analyse de l'activité de l'enseignant comme gestion d'un environnement dynamique ouvert. Recherches en Didactique des Mathématiques, (23)3.
- Vinatier, I. (2013). Le travail de l'enseignant. Une approche par la didactique professionnelle. Bruxelles : De Boeck Education.

RÉFÉRENTIEL DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES DES MÉTIERS DU PROFESSORAT ET DE L'ÉDUCATION

La liste des compétences professionnelles « que les professeurs, professeurs documentalistes et conseillers principaux d'éducation doivent maîtriser pour l'exercice de leur métier » a été publiée au Journal officiel du 18 juillet 2013.

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=73066

Compétences communes

Il est attendu de tous les professeurs et personnels d'éducation les compétences suivantes :

- Faire partager les valeurs de la République
- Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'École
- Connaître les élèves et les processus d'apprentissage
- Prendre en compte la diversité des élèves
- Accompagner les élèves dans leur parcours de formation
- Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
- Maîtriser la langue française à des fins de communication
- Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier
- Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier
- Coopérer au sein d'une équipe
- Contribuer à l'action de la communauté éducative
- Coopérer avec les parents d'élèves
- Coopérer avec les partenaires de l'école
- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel.

Compétences spécifiques aux professeurs

Les professeurs sont des « professionnels porteurs de savoirs et d'une culture commune » et des « praticiens experts des apprentissages », deux qualités qui justifient ces compétences particulières :

- Maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique
- Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement
- Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves
- Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves
- Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves.

Compétences spécifiques aux professeurs documentalistes

Les professeurs documentalistes doivent assurer l'acquisition d'une culture de l'information et des médias, l'organisation des ressources pédagogiques de l'établissement, et l'ouverture de l'établissement sur son environnement éducatif, culturel et professionnel :

- Maîtriser les connaissances et les compétences propres à l'éducation aux médias et à l'information
- Mettre en œuvre la politique documentaire de l'établissement qu'il contribue à définir
- Assurer la responsabilité du centre de ressources et de la diffusion de l'information au sein de l'établissement
- Contribuer à l'ouverture de l'établissement scolaire sur l'environnement éducatif, culturel et professionnel, local et régional, national, européen et international.

Compétences spécifiques aux conseillers principaux d'éducation (CPE)

Les CPE animent la politique éducative de l'établissement et accompagnent les élèves dans leur formation :

- Organiser les conditions de vie des élèves dans l'établissement, leur sécurité, la qualité de l'organisation matérielle et la gestion du temps
- Garantir, en lien avec les autres personnels, le respect des règles de vie et de droit dans l'établissement
- Impulser et coordonner le volet éducatif du projet d'établissement
- Assurer la responsabilité de l'organisation et de l'animation de l'équipe de vie scolaire
- Accompagner le parcours de l'élève sur les plans pédagogique et éducatif
- Accompagner les élèves, notamment dans leur formation à une citoyenneté participative
- Participer à la construction des parcours des élèves
- Travailler dans une équipe pédagogique.

RÉFÉRENTIEL DES COMPÉTENCES COMMUNES À TOUS LES PERSONNELS ET SPÉCIFIQUES AUX ENSEIGNANTS

Comme il est précisé dans l'arrêté du 1-7-2013 - J.O. du 18-7-2013, « Refonder l'école de la République, c'est garantir la qualité de son service public d'éducation et, pour cela, s'appuyer sur des personnels bien formés et mieux reconnus ». Il est dit aussi : « Les métiers du professorat et de l'éducation s'apprennent progressivement dans un processus intégrant des savoirs théoriques et des savoirs pratiques fortement articulés les uns aux autres. »

Le référentiel de compétences vise à :

1. Affirmer que tous les personnels concourent à des objectifs communs et peuvent ainsi se référer à la culture commune d'une profession dont l'identité se constitue à partir de la reconnaissance de l'ensemble de ses membres.
2. Reconnaître la spécificité des métiers du professorat et de l'éducation, dans leur contexte d'exercice.
3. Identifier les compétences professionnelles attendues. Celles-ci s'acquièrent et s'approfondissent au cours d'un processus continu débutant en formation initiale et se poursuivant tout au long de la carrière par l'expérience professionnelle accumulée et par l'apport de la formation continue.

Ce référentiel se fonde sur la définition de la notion de compétence contenue dans la recommandation 2006/962/CE du Parlement européen : « ensemble de connaissances, d'aptitudes et d'attitudes appropriées au contexte », chaque compétence impliquant de celui qui la met en œuvre « la réflexion critique, la créativité, l'initiative, la résolution de problèmes, l'évaluation des risques, la prise de décision et la gestion constructive des sentiments ».

Chaque compétence du référentiel est accompagnée d'items qui en détaillent les composantes et en précisent le champ. Les items ne constituent donc pas une somme de prescriptions mais différentes mises en œuvre possibles d'une compétence dans des situations diverses liées à l'exercice des métiers.

Sont ainsi définies :

- des compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation (compétences 1 à 14) ;
- des compétences communes à tous les professeurs (compétences P1 à P5) et spécifiques aux professeurs documentalistes (compétences D1 à D4) ;
- des compétences professionnelles spécifiques aux conseillers principaux d'éducation (compétences C1 à C8).

Compétences communes à tous les professeurs et personnels d'éducation

Les professeurs et les personnels d'éducation mettent en œuvre les missions que la Nation assigne à l'école. En leur qualité de fonctionnaires et d'agents du service public d'éducation, ils concourent à la mission première de l'école, qui est d'instruire et d'éduquer afin de conduire l'ensemble des élèves à la réussite scolaire et à l'insertion professionnelle et sociale. Ils préparent les élèves à l'exercice d'une citoyenneté pleine et entière. Ils transmettent et font partager à ce titre les valeurs de la République. Ils promeuvent l'esprit de responsabilité et la recherche du bien commun, en excluant toute discrimination.

En tant qu'agents du service public d'éducation, ils transmettent et font respecter les valeurs de la République. Ils agissent dans un cadre institutionnel et se réfèrent à des principes, éthiques et de responsabilité, qui fondent leur exemplarité et leur autorité.

Les professeurs et les personnels d'éducation sont acteurs du service public d'éducation.

1. Faire partager les valeurs de la République

Savoir transmettre et faire partager les principes de la vie démocratique ainsi que les valeurs de

la République : la liberté, l'égalité, la fraternité ; la laïcité ; le refus de toutes les discriminations.

Aider les élèves à développer leur esprit critique, à distinguer les savoirs des opinions ou des croyances, à savoir argumenter et à respecter la pensée des autres.

2. Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école

Connaître la politique éducative de la France, les principales étapes de l'histoire de l'école, ses enjeux et ses défis, les principes fondamentaux du système éducatif et de son organisation en comparaison avec d'autres pays européens.

Connaître les grands principes législatifs qui régissent le système éducatif, le cadre réglementaire de l'école et de l'établissement scolaire, les droits et obligations des fonctionnaires ainsi que les statuts des professeurs et des personnels d'éducation.

La maîtrise des compétences pédagogiques et éducatives fondamentales est la condition nécessaire d'une culture partagée qui favorise la cohérence des enseignements et des actions éducatives.

3. Connaître les élèves et les processus d'apprentissage

Les professeurs et les personnels d'éducation sont pédagogues et éducateurs au service de la réussite de tous les élèves.

Connaître les concepts fondamentaux de la psychologie de l'enfant, de l'adolescent et du jeune adulte.

Connaître les processus et les mécanismes d'apprentissage, en prenant en compte les apports de la recherche.

Tenir compte des dimensions cognitive, affective et relationnelle

de l'enseignement et de l'action éducative.

4. Prendre en compte la diversité des élèves

Adapter son enseignement et son action éducative à la diversité des élèves.

Travailler avec les personnes ressources en vue de la mise en œuvre du projet personnalisé de scolarisation des élèves en situation de handicap.

Déceler les signes du décrochage scolaire afin de prévenir les situations difficiles.

5. Accompagner les élèves dans leur parcours de formation

Participer à la construction des parcours des élèves sur les plans pédagogique et éducatif.

Contribuer à la maîtrise par les élèves du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Participer aux travaux de différents conseils (conseil des maîtres, conseil de cycle, conseil de classe, conseil pédagogique...), en contribuant notamment à la réflexion sur la coordination des enseignements et des actions éducatives.

Participer à la conception et à l'animation, au sein d'une équipe pluriprofessionnelle, des séquences pédagogiques et éducatives permettant aux élèves de construire leur projet de formation et leur orientation.

6. Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques

Accorder à tous les élèves l'attention et l'accompagnement appropriés.

Eviter toute forme de dévalorisation à l'égard des élèves, des parents, des pairs et de tout membre de la communauté éducative.

Apporter sa contribution à la mise en œuvre des éducations transversales, notamment l'éducation à la santé, l'éducation à la citoyenneté, l'éducation au développement durable et l'éducation artistique et culturelle.

Se mobiliser et mobiliser les élèves contre les stéréotypes et les discriminations de tout ordre, promouvoir l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes.

Contribuer à assurer le bien-être, la sécurité et la sûreté des élèves, à prévenir et à gérer les violences scolaires, à identifier toute forme d'exclusion ou de discrimination ainsi que tout signe pouvant traduire des situations de grande difficulté sociale ou de maltraitance. Contribuer à identifier tout signe de comportement à risque et contribuer à sa résolution.

Respecter et faire respecter le règlement intérieur et les chartes d'usage.

Respecter la confidentialité des informations individuelles concernant les élèves et leurs familles.

7. Maîtriser la langue française à des fins de communication

Utiliser un langage clair et adapté aux différents interlocuteurs rencontrés dans son activité professionnelle.

Intégrer dans son activité l'objectif de maîtrise de la langue orale et écrite par les élèves.

8. Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier

Maîtriser au moins une langue vivante étrangère au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues.

Participer au développement d'une compétence interculturelle chez les élèves.

9. Intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier

Tirer le meilleur parti des outils, des ressources et des usages numériques, en particulier pour permettre l'individualisation des apprentissages et développer les apprentissages collaboratifs.

Aider les élèves à s'approprier les outils et les usages numériques de manière critique et créative.

Participer à l'éducation des élèves à un usage responsable d'internet. Utiliser efficacement les technologies pour échanger et se former.

Les professeurs et les personnels d'éducation font partie d'une équipe éducative mobilisée au service de la réussite de tous les élèves dans une action cohérente et coordonnée.

10. Coopérer au sein d'une équipe

Les professeurs et les personnels d'éducation sont acteurs de la communauté éducative.

Inscrire son intervention dans un cadre collectif, au service de la complémentarité et de la continuité des enseignements comme des actions éducatives.

Collaborer à la définition des objectifs et à leur évaluation.

Participer à la conception et à la mise en œuvre de projets collectifs, notamment, en coopération avec les psychologues scolaires ou les conseillers d'orientation psychologues, le parcours d'information et d'orientation proposé à tous les élèves.

11. Contribuer à l'action de la communauté éducative

Savoir conduire un entretien, animer une réunion et pratiquer une médiation en utilisant un langage clair et adapté à la situation.

Prendre part à l'élaboration du projet d'école ou d'établissement et à sa mise en œuvre.

Prendre en compte les caractéristiques de l'école ou de l'établissement, ses publics, son environnement socio-économique et culturel, et identifier le rôle de tous les acteurs.

Coordonner ses interventions avec les autres membres de la communauté éducative.

12. Coopérer avec les parents d'élèves

Œuvrer à la construction d'une relation de confiance avec les parents. Analyser avec les parents les progrès et le parcours de leur enfant en vue d'identifier ses capacités, de repérer ses difficultés et coopérer avec eux pour aider celui-ci dans l'élaboration et la conduite de son projet personnel, voire de son projet professionnel.

Entretenir un dialogue constructif avec les représentants des parents d'élèves.

13. Coopérer avec les partenaires de l'école

Coopérer, sur la base du projet d'école ou d'établissement, le cas échéant en prenant en compte le projet éducatif territorial, avec les autres services de l'Etat, les collectivités territoriales, l'association sportive de l'établissement, les associations complémentaires de l'école, les structures culturelles et les acteurs socio-économiques, en identifiant le rôle et l'action de chacun de ces partenaires.

Connaître les possibilités d'échanges et de collaborations avec d'autres écoles ou établissements et les possibilités de partenariats locaux, nationaux, voire européens et internationaux.

Coopérer avec les équipes pédagogiques et éducatives d'autres écoles ou établissements, notamment dans le cadre d'un environnement numérique de travail et en vue de favoriser la relation entre les cycles et entre les degrés d'enseignement.

14. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

Compléter et actualiser ses connaissances scientifiques, didactiques et pédagogiques.

Se tenir informé des acquis de la recherche afin de pouvoir s'engager dans des projets et des démarches d'innovation pédagogique visant à l'amélioration des pratiques.

Réfléchir sur sa pratique – seul et entre pairs – et réinvestir les résultats de sa réflexion dans l'action.

Identifier ses besoins de formation et mettre en œuvre les moyens de développer ses compétences en utilisant les ressources disponibles.

Compétences communes à tous les professeurs

Au sein de l'équipe pédagogique, les professeurs accompagnent chaque élève dans la construction de son parcours de formation. Afin que leur enseignement favorise et soutienne les processus d'acquisition de connaissances, de savoir-faire et d'attitudes, ils prennent en compte les concepts fondamentaux relatifs au développement de l'enfant et de l'adolescent et aux mécanismes d'apprentissage ainsi que les résultats de la recherche dans ces domaines.

Disposant d'une liberté pédagogique reconnue par la loi, ils exercent leur responsabilité dans le respect des programmes et des instructions du ministre de l'éducation nationale ainsi que dans le cadre du projet d'école ou d'établissement, avec le conseil et sous le contrôle des corps d'inspection et de direction.

La maîtrise des savoirs enseignés et une solide culture générale sont la condition nécessaire de l'enseignement. Elles permettent aux professeurs des écoles d'exercer la polyvalence propre à leur métier

Les professeurs sont des professionnels, porteurs de savoirs et d'une culture commune.

Connaître de manière approfondie sa discipline ou ses domaines d'enseignement. En situer les repères fondamentaux, les enjeux

épistémologiques et les problèmes didactiques.

Maîtriser les objectifs et les contenus d'enseignement, les exigences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ainsi que les acquis du cycle précédent et du cycle suivant.

Contribuer à la mise en place de projets interdisciplinaires au service des objectifs inscrits dans les programmes d'enseignement.

En particulier, à l'école :

- tirer parti de sa polyvalence pour favoriser les continuités entre les domaines d'activités à l'école maternelle et assurer la cohésion du parcours d'apprentissage à l'école élémentaire
- ancrer les apprentissages des élèves sur une bonne maîtrise des savoirs fondamentaux définis dans le cadre du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

En particulier, au collège :

- accompagner les élèves lors du passage d'un maître polyvalent à l'école élémentaire à une pluralité d'enseignants spécialistes de leur discipline.

En particulier, au lycée général et technologique :

- articuler les champs disciplinaires enseignés au lycée avec les exigences scientifiques de l'enseignement supérieur.

P2. Maîtriser la langue française dans le cadre de son enseignement

Utiliser un langage clair et adapté aux capacités de compréhension des élèves.

Intégrer dans son enseignement l'objectif de maîtrise par les élèves de la langue orale et écrite.

Décrire et expliquer simplement son enseignement à un membre de la communauté éducative ou à un parent d'élève.

En particulier, à l'école :

- offrir un modèle linguistique pertinent pour faire accéder tous les élèves au langage de l'école ;
- repérer chez les élèves les difficultés relatives au langage oral et écrit (la lecture notamment) pour construire des séquences d'apprentissage adaptées ou/et alerter des personnels spécialisés.

En particulier, au lycée professionnel :

- utiliser le vocabulaire professionnel approprié en fonction des situations et en tenant compte du niveau des élèves.

P3. Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves

Les professeurs sont des praticiens experts des apprentissages.

Savoir préparer les séquences de classe et, pour cela, définir des programmations et des progressions ; identifier les objectifs, contenus, dispositifs, obstacles didactiques, stratégies d'étayage, modalités d'entraînement et d'évaluation.

Différencier son enseignement en fonction des rythmes d'apprentissage et des besoins de chacun. Adapter son enseignement aux élèves à besoins éducatifs particuliers.

Prendre en compte les préalables et les représentations sociales (genre, origine ethnique, socio-économique et culturelle) pour traiter les difficultés éventuelles dans l'accès aux connaissances.

Sélectionner des approches didactiques appropriées au développe-

ment des compétences visées.

Favoriser l'intégration de compétences transversales (créativité, responsabilité, collaboration) et le transfert des apprentissages par des démarches appropriées.

En particulier, à l'école :

- tirer parti de l'importance du jeu dans le processus d'apprentissage ;
- maîtriser les approches didactiques et pédagogiques spécifiques aux élèves de maternelle, en particulier dans les domaines de l'acquisition du langage et de la numération.

En particulier, au lycée :

- faire acquérir aux élèves des méthodes de travail préparant à l'enseignement supérieur ;
- contribuer à l'information des élèves sur les filières de l'enseignement supérieur.

En particulier, au lycée professionnel :

- construire des situations d'enseignement et d'apprentissage dans un cadre pédagogique lié au métier visé, en travaillant à partir de situations professionnelles réelles ou construites ou de projets professionnels, culturels ou artistiques ;
- entretenir des relations avec le secteur économique dont relève la formation afin de transmettre aux élèves les spécificités propres au métier ou à la branche professionnelle.

P4. Organiser et assurer un mode de fonctionnement du groupe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves

Installer avec les élèves une relation de confiance et de bienveillance. Maintenir un climat propice à l'apprentissage et un mode de fonctionnement efficace et pertinent pour les activités.

Rendre explicites pour les élèves les objectifs visés et construire avec eux le sens des apprentissages.

Favoriser la participation et l'implication de tous les élèves et créer une dynamique d'échanges et de collaboration entre pairs.

Instaurer un cadre de travail et des règles assurant la sécurité au sein des plates-formes techniques, des laboratoires, des équipements sportifs et artistiques.

Recourir à des stratégies adéquates pour prévenir l'émergence de comportements inappropriés et pour intervenir efficacement s'ils se manifestent.

En particulier, à l'école :

- à l'école maternelle, savoir accompagner l'enfant et ses parents dans la découverte progressive de l'école, de ses règles et de son fonctionnement, voire par une adaptation de la première scolarisation, en impliquant, le cas échéant, d'autres partenaires ;
- adapter, notamment avec les jeunes enfants, les formes de communication en fonction des situations et des activités (posture, interventions, consignes, conduites d'étayage) ;
- apporter les aides nécessaires à l'accomplissement des tâches proposées, tout en laissant aux enfants la part d'initiative et de tâtonnement propice aux apprentissages ;
 - gérer le temps en respectant les besoins des élèves, les nécessités de l'enseignement et des autres activités, notamment dans les classes maternelles et les classes à plusieurs niveaux ;
 - gérer l'espace pour favoriser la diversité des expériences et des apprentissages, en toute sécurité physique et affective, spécialement pour les enfants les plus jeunes.

En particulier, au lycée professionnel :

- favoriser le développement d'échanges et de partages d'expériences professionnelles entre les élèves ;
- contribuer au développement de parcours de professionnalisation favorisant l'insertion dans l'emploi et l'accès à des niveaux de qualification plus élevés ;
- mettre en œuvre une pédagogie adaptée pour faciliter l'accès des élèves à l'enseignement supérieur.

P5. Évaluer les progrès et les acquisitions des élèves

En situation d'apprentissage, repérer les difficultés des élèves afin mieux assurer la progression des apprentissages.

Construire et utiliser des outils permettant l'évaluation des besoins, des progrès et du degré d'acquisition des savoirs et des compétences. Analyser les réussites et les erreurs, concevoir et mettre en œuvre des activités de remédiation et de consolidation des acquis.

Faire comprendre aux élèves les principes de l'évaluation afin de développer leurs capacités d'autoévaluation.

Communiquer aux élèves et aux parents les résultats attendus au regard des objectifs et des repères contenus dans les programmes.

Inscrire l'évaluation des progrès et des acquis des élèves dans une perspective de réussite de leur projet d'orientation.

Aide mémoire Madoc

Comment accéder à Madoc

- Depuis les webservices de l'intranet (<http://www.univ-nantes.fr/intranet>).
- En tapant l'adresse <http://madoc.univ-nantes.fr> directement dans votre navigateur internet.

Comment se connecter à Madoc

Vous devez saisir les informations indiquant votre identité numérique, que ce soit au niveau de l'intranet lorsque vous vous y connecterez ou de Madoc si vous ne passez pas par l'intranet.

- Votre identifiant : votre numéro d'étudiant (précédé d'un E).
- Votre mot de passe : distribué lors de votre inscription.

En cas de perte de votre mot de passe :

- rendez-vous dans un kiosque info (les emplacements des kiosques info sont disponibles sur l'intranet en tapant kiosque info dans le moteur de recherche)
- écrivez un mail à motdepasse@univ-nantes.fr en indiquant votre numéro d'étudiant, la raison de votre requête et un moyen de vous joindre (téléphonique de préférence).

Changement du mot de passe :

- rendez-vous sur le webservice « mot de passe » de l'intranet (seulement accessible depuis l'intérieur de l'Université).

Qu'est-ce qu'on peut trouver sur Madoc ?

Chaque espace de cours sur Madoc peut-être géré par un ou plusieurs enseignants. Certains espaces ne sont néanmoins gérés par personne, le cours étant vide dans ce cas.

Voilà les éléments que vous pourrez trouver sur Madoc :

- des documents pédagogiques (cours, TD, etc...) à consulter ou à télécharger
- des activités pédagogiques (test d'évaluation, sondage, forum) auxquels il vous sera éventuellement demandé de participer.

FAQ

Je n'arrive pas à me connecter avec mes identifiants

Consultez la page « Etudiants : comment se connecter à son intranet ? » ou rapprochez-vous du correspondant informatique de votre composante

Je me connecte mais il me manque un ou plusieurs cours sur la page d'accueil de Madoc

Commencez par signaler ce problème à l'enseignant de ce cours. Peut-être qu'il n'utilise pas Madoc. Si le problème est avéré vous pouvez nous envoyer un mail à support-tice@univ-nantes.fr en expliquant la nature de votre problème et en précisant votre n° d'étudiant, l'intitulé et le code « Madoc » du cours ainsi que le nom de l'enseignant responsable.

J'accède à l'espace Madoc de l'enseignant mais je ne vois pas l'activité ou la ressource dont il a fait référence.

L'organisation et la gestion de chaque espace Madoc est propre à chaque enseignant. Rapprochez-vous de l'enseignant qui pourra vous renseigner de manière précise ou qui pourra nous contacter à support-tice@univ-nantes.fr si la situation ne lui semble pas normale.

Site de Nantes

4, chemin de Launay Violette
BP 12227
44322 Nantes cedex 3
02 53 59 23 00

Site d'Angers

7, rue Dacier - BP 63522
49035 Angers cedex 01
02 41 22 74 00

Site de Laval

19, rue de Clermont
BP 1437
53014 Laval cedex
02 43 69 08 59

Site du Mans

11, boulevard Pythagore
72000 Le Mans
02 43 77 69 00

Site de La Roche-sur-Yon

221, rue Hubert Cailler - CS 50020
85000 La Roche-sur-Yon cedex
02 53 80 41 00

